Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **41 (1994)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

le fait que des gens vont rester incorporés au corps des pompiers; il souligne d'ailleurs que cette situation existe déjà à Lausanne depuis plus de dix ans. Dans l'organisation locale de PCi, on dispose du poste permanent, des détachements d'appuis PP I, II, III, IV, un groupe feu indépendant à Vers-chez-les-Blancs, Montheron et Vernand. Ils sont actuellement dans la structure PCi, ce sont tous des pompiers disposant d'une dispense de guerre, ou des pompiers qui sont astreints à la PCi. Ils font leur service dans le cadre des sapeurs-pompiers, avec des cours particuliers, et ils le font en uniformes de pompiers, sous la responsabilité du cdt du feu. Dès 1995, tous ces gens devraient être sortis des effectifs de la PCi et attribués aux sapeurs-pompiers.

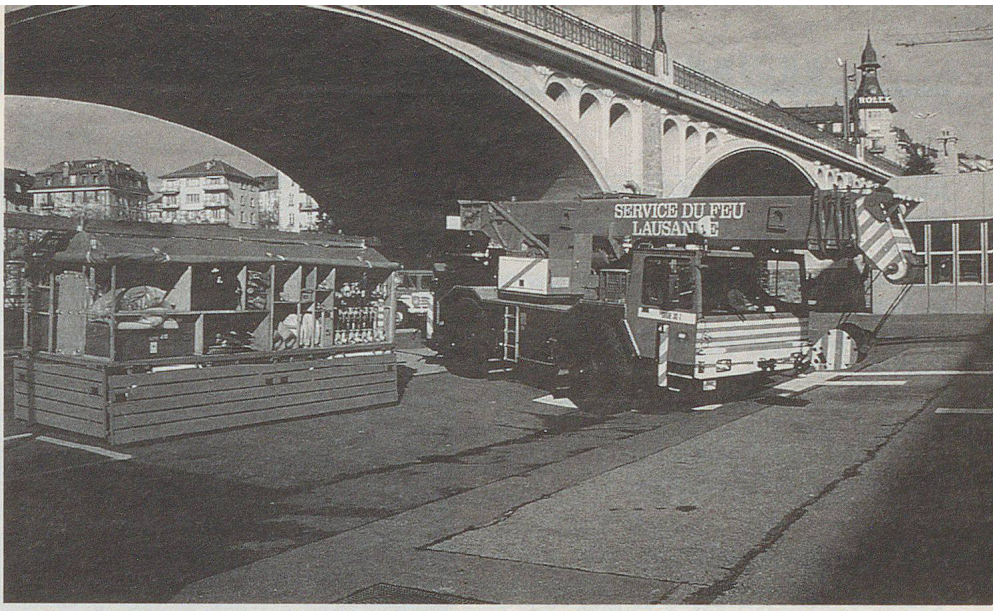

Une remorque de la PCi à disposition des pompiers.

En guise de conclusion...

«Ce qui m'intéresse maintenant, conclut J.-F. Cachin, c'est de connaître le résultat des tractations entre la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, l'OFPC et l'armée. Il faut savoir que c'est le Conseil d'Etat qui édicte la loi sur le service de défense incendie et qui charge les communes et les associations cantonales d'en régler les modalités. Quant à la Fédération elle ne fait que coordonner les travaux des instances cantonales; elle ne dispose pas d'un véritable pouvoir, sinon celui d'avoir la «main» sur les assurances.»

Qu'en pense la PCi de la ville de Genève?

En préambule, pour J.-C. Dédo, CL, l'abandon par la PCi des tâches de lutte contre le feu se fait un peu à contrecœur même si elle répond à une certaine logique.
Il y a bien des années que la collaboration entre sapeurs-pompiers et PCi existe en ville de Genève. En effet, c'est à partir de quelques constatations faites sur les lieux de sinistres que la magistrature a proposé à la PCi d'apporter de l'aide aux pompiers. Bien souvent, les pompiers ne peuvent qu'intervenir pour circonscrire un sinistre, ensuite les gens restent sur le trottoir avec dans une main la cage des canaris et dans l'autre le téléviseur. Par ailleurs, il est bien difficile d'alerter les services sociaux en pleine nuit.

C'est donc la PCi qui a été chargée du relogement des sinistrés. Un service de piquet a donc été organisé et raccordé au réseau d'alarme des pompiers. Deux personnes, des professionnels de la PCi, se relaient pour assurer la permanence.
Actuellement, la protection civile possède trois appartements sur la rive gauche et trois sur la rive droite. De plus, un ancien poste datant de la dernière guerre a été

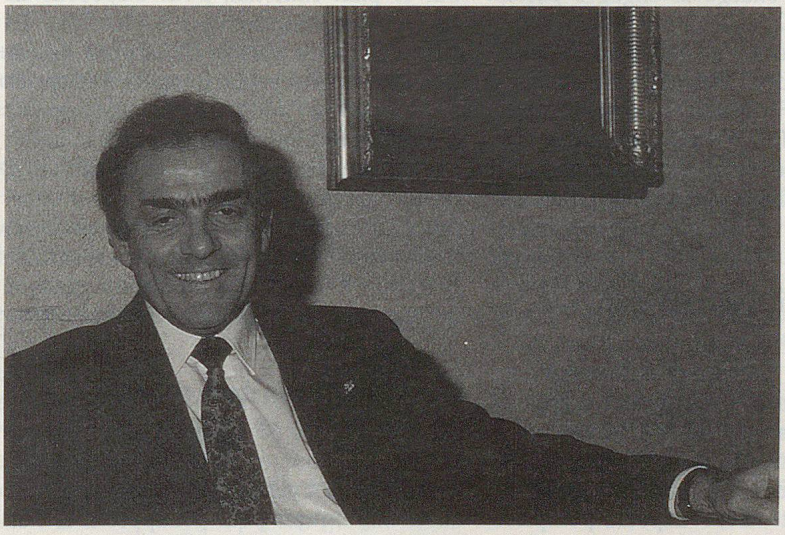
Jean-Charles Dédo, CL Genève.

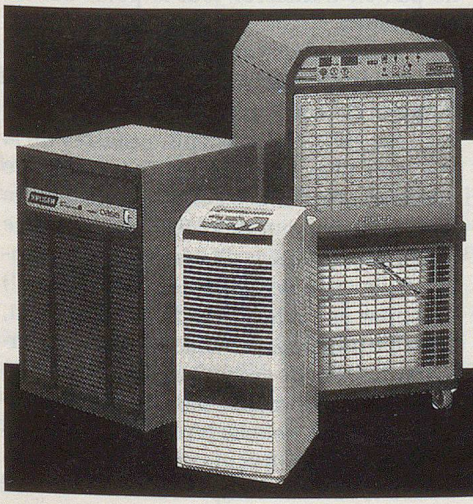

Finis les dégâts dus à l'humidité!
Déshumidification

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la protection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée sur votre programme de déshumidificateurs:
Nom:
Rue:
NPA/Lieu:
à retourner à Krüger + Cie., 1606 Forel

Krüger + Cie.
1606 Forel, Tél. 021/781 27 91
Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH, Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE, Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI

KRÜGER
depuis 60 ans